# Le second plan d'aide à la Grèce mis à mal par les exigences de certains pays européens

La Finlande a obtenu d'Athènes une garantie financière en échange de sa contribution. D'autres pays de la zone euro, comme l'Autriche et les Pays-Bas, pourraient suivre

**Bruxelles**
Bureau européen

Le deuxième plan de sauvetage de la Grèce, décidé à Bruxelles le 21 juillet par les chefs d'Etat et de gouvernement, est l'objet de nouvelles incertitudes qui pourraient menacer son entrée en vigueur. Alors que chaque Etat de l'eurozone doit ratifier le principe des 158,6 milliards d'euros d'aide – provenant aux deux tiers de fonds européen et du Fonds monétaire international (FMI), le reste étant apporté par des créanciers privés –, l'annonce récente d'un projet d'accord entre la Grèce et la Finlande est venue bousculer l'équilibre du projet.

Athènes a accepté une demande d'Helsinki visant à obtenir un nantissement, une garantie en échange de son approbation des mesures adoptées. L'Etat grec devrait déposer, en Finlande, une somme qui, ajoutée aux intérêts qu'elle produira, couvrira en bout de ligne la contribution finlandaise, soit environ 1 milliard d'euros.

C'est une part minime de la contribution internationale mais censée être apportée par un pays qui détient une position clé : en Europe, seuls six Etats bénéficient d'une note « AAA » garantissant leur solidité auprès des marchés et la Finlande est l'un d'eux.

Même si les autorités d'Helsinki affirment que leur exigence d'un nantissement a toujours été un préalable, l'annonce a surpris et s'est répandue comme une traînée de poudre. L'Autriche, la Slovaquie (qui avait refusé le premier plan d'aide) et peut-être la Slovénie s'apprêtent à demander des garanties similaires.

A La Haye, le premier ministre néerlandais Mark Rutte, qui paraissait avoir calmé sa majorité et la partie de l'opposition dont il espère le soutien, juge qu'une garantie de la Grèce risque d'aggraver les problèmes de ce pays mais il pourrait être contraint, politiquement, de la réclamer pour les Pays-Bas...

L'Autriche a, quant à elle, déjà élaboré un compromis : elle propose de différencier les Etats en fonction de l'exposition de leur secteur bancaire à la dette grecque. Seuls les pays les moins engagés obtiendraient une garantie sur leur prêt.

Signe de la montée des tensions, le ministre grec des finances, Evangelos Venizelos, a demandé, dimanche 21 août, *« une application pleine et immédiate »* des décisions prises en juillet. Il a pris soin de rappeler que celles-ci concernent certes son pays mais plus largement *« l'aptitude générale de la zone euro à gérer cette phase aiguë de la crise économique internationale »*. Sa lettre a été envoyée à ses collègues de la zone euro, à Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, à Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne (BCE), et à Olli Rehn, commissaire aux affaires monétaires.

Athènes juge que si d'autres pays réclament des garanties, il revient à l'eurozone de trouver une solution. Dans le même temps, la Grèce reconnaissait que son déficit budgétaire 2011 devrait dépasser les 8 % du produit intérieur brut (PIB) au lieu des 7,5 % prévus.

### Embarras

L'affaire est plus qu'embarrassante pour les dirigeants européens qui, tous, insistent sur la nécessité de rassurer les marchés en concrétisant rapidement le plan de juillet. Or, pour certains experts, ce projet est en péril suite aux dernières péripéties.

Chacun scrute désormais ce que sera la position de Berlin, qui jouera un rôle clé dans la suite des événements. Jusqu'à lundi matin, le ministère allemand des finances refusait de réagir. Néanmoins, un porte-parole rappelait que toutes les décisions concernant le Fonds européen de stabilité financière (FESF) devaient se prendre à l'unanimité. Une façon de dire que l'Allemagne aura, *in fine*, son mot à dire. Et il est peu vraisemblable que celui-ci soit positif. Pourquoi accorder à la Finlande un avantage dont l'Allemagne ne disposerait pas ? Par ailleurs, si Helsinki obtenait gain de cause, on peut imaginer que des élus allemands réclameraient eux aussi des garanties d'Athènes.

Mais pour le moment, le gouvernement allemand fait surtout bloc contre les euro-obligations, un autre sujet qui divise les Européens. Par ailleurs, confirmant l'allergie de Berlin à tout transfert de souveraineté, l'entourage d'Angela Merkel ne parle pas de *« gouvernement économique »* depuis que la chancelière est rentrée de Paris, mardi 16 août. Il évoque plutôt un *« comité de pilotage »* pour décrire le rôle que devrait jouer demain le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement. Le ministre des finances Wolfgang Schäuble devrait évoquer ces sujets avec son homologue français, François Baroin, mardi 23 août à Paris. ■

**Jean-Pierre Stroobants**
**avec Frédéric Lemaître (à Berlin)**

# Les hedge funds traversent la crise en ordre dispersé

Si certains fonds spéculatifs ont plongé, d'autres ont profité de la grande volatilité des marchés

**Londres**
Correspondant

La charge se veut constat, réquisitoire et condamnation. Hedge funds en tête, les spéculateurs ont mis le feu aux Bourses en s'attaquant aux titres des banques qui ont chuté en prévision de difficultés de paiement des Etats, dont elles constituent l'un des principaux créanciers. Mais la réalité est que certains fonds de gestion alternative, aux prises avec la chute des marchés, ont subi de lourdes pertes en juillet-août, tandis que d'autres ont su tirer leur épingle du jeu face au brusque décrochage des actions.

Depuis la crise des « subprimes » (crédits hypothécaires américains) de 2008 qui a fait sa fortune, John Paulson est un peu le baromètre de cette industrie qui investit l'argent des clients, essentiellement des investisseurs institutionnels et des particuliers aisés, en leur offrant une alternative à la gestion traditionnelle de patrimoine.

Or, à la date du 5 août, jour de la dégradation de la note de la dette des Etats-Unis, son fonds phare, Advantage Plus, très exposé aux banques américaines, affichait une baisse de 31 % depuis le début de l'année. A l'instar du fondateur de Paulson & Co, d'autres grands noms ont perdu des plumes. Les grands gagnants ont été ceux qui ont su profiter d'une détérioration rapide des indices macroéconomiques comme Bridgewater, Brevan Howard ou SAC Capital.

A écouter ses thuriféraires, l'industrie des hedge funds ne fait que réagir aux données économiques fondamentales, en l'occurrence les déficits publics. Ces entités amplifient les mouvements des marchés, mais ne les provoquent pas. Par ailleurs, leur force de frappe a été considérablement amoindrie depuis la crise des subprimes. Les banques ont limité leurs crédits aux hedge funds, réduisant de façon drastique leur effet de levier – ces emprunts contractés pour amplifier les paris pris sur les marchés. Les gérants affirment en chœur qu'ils n'ont joué qu'un rôle dérisoire dans la présente crise en raison de la faible taille de leurs avoirs. A les écouter, les fautifs sont les grandes banques d'investissement qui, fortes de leur bilan, recourent massivement au trading à haute vélocité et aux ventes à découvert.

Basées sur la lecture des marchés et des systèmes informatiques ultrasophistiqués, les stratégies d'investissement de ces fonds sont restées en place. A écouter un opérateur londonien, *« le marché offre des opportunités, notamment des actions aux rendements intéressants de sociétés de qualité, pas chères, aux positions solides dans des secteurs peu cycliques tournés vers les pays émergents. A long terme, leur rendement se révélera supérieur à celui de valeurs refuges, comme les bons du Trésor américains, le franc suisse ou l'or »*.

### Ressac passager

Par ailleurs, insistent les hedge funds, trop de volatilité des marchés est préjudiciable à des entités qui affirment être l'inverse des jeux de hasard. Comme le fait remarquer un professionnel de la City, *« les périodes courtes de déclin des profits au moment où les marchés sont en ébullition ne sont pas nouvelles. Les hedge funds regagnent le terrain perdu dès que l'environnement revient à la normale »*. Le secteur réagira au quart de tour à la reprise des marchés, dit-il.

Le ressac de l'été risque de n'être que passager, tel est le leitmotiv quel que soit l'interlocuteur. D'ailleurs, les investisseurs continuent à faire confiance aux fonds spéculatifs. A l'inverse de ce qui s'était passé en 2008-2009, quand les clients avaient retiré en bloc une partie de leurs actifs, fonds de pension, compagnies d'assurances, fondations philanthropiques et universités conservent leurs avoirs dans les hedge funds en attendant d'y voir plus clair. Selon le consultant londonien Preqin, plus d'un tiers des institutionnels envisagent même d'augmenter leurs placements dans la gestion alternative lors des douze prochains mois dans le cadre d'une stratégie de diversification de portefeuille. ■

**Marc Roche**

# Le Mexique se décide à entrouvrir aux opérateurs privés la porte d'un secteur pétrolier nationalisé depuis 1938

Deux sociétés, britannique et mexicaine, exploiteront plus de 1 000 puits à partir d'octobre

**Mexico**
Correspondance

C'est une décision historique : La compagnie publique mexicaine Petroleos Mexicanos (Pemex) a accordé, jeudi 18 août, trois premiers contrats privés d'exploitation et de production du pétrole. Le Mexique rompt ainsi avec le monopole d'Etat sur l'extraction du brut qui prévalait depuis la nationalisation de 1938, sans privatiser pour autant le secteur.

Ces accords concernent deux sociétés, la britannique Petrofac Facilities Management Limited et la mexicaine Administradora en Proyectos de Campos (APC). Elles exploiteront dès octobre trois champs pétrolifères en activité de 512 kilomètres carrés dans l'Etat de Tabasco (Sud-Ouest) au bord du golfe du Mexique. Petrofac conduira ses opérations sur les 771 puits de Magallanes et les 225 puits de Santuario ; APC interviendra sur les 43 puits de Carrizo. *« Ces contrats devraient permettre d'augmenter la production de ces trois champs de 15 000 à 55 000 barils par jour »*, assure Juan Jose Suarez Coppel, directeur général de Pemex.

Plus de dix-sept compagnies, dont Schlumberger, Halliburton ou Repsol-YPF, étaient en lice pour ces appels d'offres lancés en mars par Pemex, septième producteur mondial et second exportateur d'Amérique latine (derrière le vénézuélien PDVSA). A terme, trente autres contrats devraient être signés pour relancer la production déclinante de champs anciens.

La première entreprise du pays (150 000 employés) a aussi annoncé, en avril, d'autres appels d'offres d'ici à la mi-2012 pour la construction de plates-formes pétrolières. Une cinquantaine de compagnies auraient déjà manifesté leur intérêt pour ces premiers contrats d'un nouveau type, prévus par la réforme du secteur de l'énergie votée en octobre 2008.

Alléchants, les accords inédits n'en restent pas moins limités. *« Pas de concession octroyée aux firmes privées*, précise Jose Luis de la Cruz, économiste à l'Institut technologique de Monterrey (Itesm). *Juste des contrats de services rémunérés par un paiement fixe et un autre, variable, sur chaque baril extrait. »* Petrofac et APC percevront respectivement 5,01 dollars et 5,03 dollars par baril. *« Un schéma prometteur ; Pemex garde la mainmise sur la propriété et la commercialisation des hydrocarbures »*, précise Guillermo Raul Ruiz de Teresa, député du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, opposition majoritaire au Congrès).

Depuis l'expropriation des compagnies nord-américaines, il y a soixante-treize ans, le monopole public est un symbole de la souveraineté nationale. Et on est loin, ici, du projet d'ouverture du secteur proposé par le président de la République, Felipe Calderon, qui avait débouché, en 2008, sur une loi a minima limitée à des contrats de services. La Cour suprême n'a d'ailleurs validé cette législation qu'en décembre 2010, après des mois de débats et de manifestations au cri de *« le pays n'est pas à vendre »*.

## Pemex, la compagnie publique mexicaine, finance plus du tiers du budget de l'Etat

L'enjeu est pourtant de taille pour Pemex. *« La compagnie publique ne dispose pas de la technologie, des infrastructures et des fonds nécessaires à sa viabilité »*, note Fabio Barbosa, économiste à l'université autonome du Mexique (UNAM). Sa production est stable depuis 2010, après avoir chuté durant six ans de 3,4 millions à 2,5 millions de barils par jour. D'autant que les réserves prouvées du Mexique (14 milliards de barils) se réduisent, faute de capacités suffisantes de production et de raffinage. Au point que plus de 40 % des besoins du pays sont couverts par l'importation, principalement des Etats-Unis.

Ces contrats privés et la construction d'une nouvelle raffinerie suffiront-ils ? *« De quoi vite augmenter la production d'au moins 3 % »*, assure Mario Gabriel Bubedo, secrétaire d'Etat chargé des hydrocarbures. Mais M. Barbosa ne partage pas cet optimisme : *« Le vrai enjeu réside dans l'exploration en eaux profondes*, [où est] *l'essentiel des réserves du pays, alors que ces futurs contrats n'assureront pas une rentabilité suffisante pour les compagnies privées »*. Sans compter, ajoute l'économiste, que *« les prélèvements fiscaux asphyxient Pemex, qui finance plus du tiers du budget de l'Etat »*.

Pour redresser la barre, M. Calderon a proposé, le 10 mai, une réforme de l'énergie ouvrant le secteur à des joint-ventures avec des sociétés étrangères. *« Ce projet a peu de chances d'aboutir*, prévient Jose Luis de La Cruz. *Avant la présidentielle de juillet 2012, aucun parti ne* [prendra] *le risque politique de s'attaquer au monopole pétrolier. »* Ce débat houleux et récurrent rebondira sans doute après le scrutin. ■

**Frédéric Saliba**

**Crise financière**

## Un responsable de la BCE critique le ministre des finances François Baroin

L'économiste en chef de la Banque centrale européenne (BCE), Jürgen Stark, a critiqué, samedi 20 août, l'annonce par le ministre français de l'économie, François Baroin, le 8 août, de rachats de dette espagnole et italienne par la BCE, alors que l'institution était muette à ce sujet. *« C'était une déclaration irréfléchie. Cela tient peut-être au fait que Baroin est nouveau à ce poste et qu'on doit encore mieux lui faire comprendre la séparation entre politique monétaire et politique fiscale. La BCE est indépendante »*, a déclaré M. Stark au quotidien autrichien *Die Presse*. La BCE est intervenue massivement, le 15 août, sur les marchés en rachetant un montant record de 22 milliards d'euros d'obligations publiques de la zone euro, sans en préciser la nature. Selon les analystes, il s'agissait principalement de titres italiens et espagnols. – *(AFP.)* ■

### L'euro reste stable, selon le grand argentier allemand

Le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, a estimé, lundi 22 août, que l'euro restait une devise stable qui continuait à évoluer dans une fourchette cohérente face au dollar. S'exprimant sur la radio Deutschlandfunk, il a ajouté que les marchés avaient confiance dans la monnaie unique. – *(Reuters.)*

### Le vice-président des Etats-Unis rassure la Chine sur l'état des finances américaines

Le vice-président américain, Joe Biden, en visite en Chine, a voulu rassurer Pékin en déclarant, dimanche 21 août, que les Etats-Unis ne *« seront jamais »* en défaut de paiement. Pékin, premier créancier étranger des Etats-Unis, s'était publiquement inquiété, après la dégradation de la note américaine le 5 août, de la sûreté de ses investissements. – *(AFP.)*

### Budget Berlin revoit à la baisse sa prévision de déficit

L'Allemagne a revu à la baisse sa prévision de déficit public à 1,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011, dans un rapport mensuel paru, lundi 22 août, sur le site Internet du ministère des finances. Berlin tablait encore, le 13 avril, sur un déficit de 2,5 % du PIB. – *(AFP.)*

Le point de vue des chroniqueurs de l'agence économique
**Reuters** Breakingviews

## Il ne faut pas laisser la Finlande faire capoter l'aide à la Grèce

A l'époque, ils ont dû se dire que c'était une bonne idée. Lors des quelques journées enfiévrées ayant précédé l'accord sur un second plan de sauvetage de la Grèce, puis, le 21 juillet, au moment du sommet extraordinaire de Bruxelles, les Etats membres de la zone euro ont tout fait pour ne pas donner l'impression que le contribuable signait une fois de plus un chèque en blanc.

Afin de rameuter les traînards, le communiqué final comportait une clause en apparence anodine : les Etats membres seraient autorisés à réclamer une garantie supplémentaire pour leurs prêts, *« le cas échéant »*.

### La demande de garantie obtenue par Helsinki risque de compromettre la remise à niveau des finances grecques

De fait, le cas échoit certainement aux yeux de la Finlande, l'un des membres les plus inflexibles de la zone euro. Helsinki a en effet conclu un accord avec Athènes qui prévoit une garantie prenant la forme d'un dépôt en espèces de 20 % en échange de sa participation au plan de sauvetage. En cas de défaut de paiement de la Grèce, la Finlande récupérerait les 20 %.

Les sommes en jeu n'ont certes rien d'exorbitant : la participation d'Helsinki au plan grec s'élève à 1,4 milliard d'euros sur un total de 109 milliards d'euros d'aides provenant des bailleurs de fonds internationaux – somme à laquelle s'ajoutent 50 milliards d'euros de participation des créanciers privés.

Le problème est que d'autres pays – l'Autriche, la Slovaquie et peut-être la Slovénie et les Pays-Bas – réclament à leur tour le même traitement. Tous risquent de compromettre la remise à niveau des finances de la Grèce. Comme pour souligner cette crainte, le taux de rendement des obligations grecques à dix ans est d'ailleurs remonté à son niveau d'avant le 21 juillet.

Alors que la peur gagne l'Italie, la zone euro peut difficilement se permettre de laisser capoter l'accord grec. Le plan de sauvetage doit donc gagner le soutien de tous les pays. Il faut espérer que les autres pays de la zone euro pourront être convaincus de s'accommoder des faveurs accordées à la Finlande. Dans le cas contraire, les poids lourds de la zone euro pourraient essayer de contraindre Helsinki à renoncer à sa garantie, même si cela s'annonce difficile.

L'autre option serait d'autoriser la Finlande à boycotter le plan de sauvetage. Cela porterait un coup à la solidarité de la zone euro à un moment critique. Mais les dispositions de l'Union européenne permettent à neuf Etats membres ou plus de progresser en avant des autres dans le cadre de la procédure législative de la *« coopération renforcée »*.

Jusqu'à présent, cette procédure n'a été utilisée que dans des domaines comme le droit du divorce et les brevets. Restreindre le plan de sauvetage à un petit groupe d'Etats membres ne serait pas la solution idéale, loin s'en faut. Mais cela pourrait donner une marge de manœuvre à la poursuite du sauvetage sans enfoncer davantage les finances grecques. ■

**George Hay**
(Traduction Jean-Baptiste Bor)

## Les Britanniques ne doivent pas pleurer la « perte » d'Autonomy

Cette société aurait pu devenir le Google britannique. Voilà ce que disent ceux qui déplorent la vente d'Autonomy, l'éditeur de logiciels de Cambridge (Royaume-Uni), pour 11,7 milliards de dollars (8,1 milliards d'euros) en numéraire, au géant américain Hewlett-Packard. Ce dernier envisage de ne plus produire de PC pour se concentrer sur les services informatiques.

Pour autant, on a du mal à comprendre pourquoi le passage de cette société sous contrôle étranger suscite, cette fois-ci, un concert de jérémiades nationales. Michael Lynch, son fondateur, a le droit de partir.

### Le rachat de l'éditeur de logiciels par le géant américain Hewlett-Packard suscite un concert de jérémiades nationales

Et il est du devoir des sociétés cotées d'accepter les offres publiques d'achat (OPA) généreuses.

Le parcours d'Autonomy n'en sera pas moins un modèle pour les entrepreneurs en herbe : fondée en 1996 pour tirer partie des technologies développées à l'université de Cambridge, l'entreprise aide aujourd'hui de grosses entreprises comme Coca-Cola ou Nestlé à gérer et à exploiter d'énormes masses de données.

Cela aurait été une grande fierté pour Cambridge et le Royaume-Uni de voir Autonomy conserver son indépendance, signer de juteux contrats dans le monde entier, voire racheter des géants technologiques d'hier sur le déclin. En fin de compte, c'est l'inverse qui s'est produit : c'est une société bien établie du secteur de l'informatique qui rachète la petite entreprise qui monte afin d'acquérir ce qu'elle ne pouvait pas produire elle-même.

La controverse n'a pas lieu d'être. À partir du moment où M. Lynch avait introduit l'entreprise en Bourse, en 1998, Autonomy était soumise aux règles des marchés. À ce stade, son conseil d'administration était dans le devoir d'accepter toute offre de rachat décente. L'entrée sur les marchés avait-elle été mal vécue ? Bien sûr que non.

L'étroite implication de M. Lynch dans la marche de l'entreprise – et sa participation de 8,1 % – signifiait que son aval était essentiel à la signature de n'importe quel accord. Mais s'il souhaite partir en vendant à Hewlett-Packard, eh bien soit ! Il aurait pu tout aussi bien vendre ses parts sur le marché si l'envie lui avait pris.

Il est naturel qu'un entrepreneur se préoccupe de son héritage commercial. Autonomy va maintenant être incorporée dans une grande multinationale, et l'entreprise n'incarnera plus le génie technologique britannique. Mais c'est là l'affaire, au sens littéral, de M. Lynch ainsi que des autres actionnaires d'Autonomy. ■

**Christopher Hughes**
(Traduction de Jean-Baptiste Bor)

**Sur BreakingViews.com**
Plus de commentaires sur l'actualité économique et financière.

# Anglo American prêt à concurrencer ArcelorMittal dans le charbon australien

Le groupe pourrait faire rapidement une contre-offre avec le fonds public chinois Citic

Le groupe Anglo American, basé à Londres, s'apprête à lancer une contre-offre à celle qui a été présentée, début août, par le sidérurgiste européen ArcelorMittal et le groupe minier américain Peabody Energy pour prendre le contrôle du producteur australien de charbon Macarthur Coal (*Le Monde* du 8 août).

Selon le *Sunday Times*, il serait prêt à mettre 3 milliards de livres sur la table (3,4 milliards d'euros) – une offre qu'il présenterait dans les prochains jours avec Citic, un fonds d'investissement public chinois et principal actionnaire de Macarthur (22 % du capital).

Deuxième actionnaire avec 16 %, ArcelorMittal associé à Peabody Energy avait annoncé, jeudi 18 août, avoir formellement lancé une offre d'achat hostile (OPA) d'environ 3,5 milliards d'euros. Après l'échec d'un accord à l'amiable, les deux groupes, associés dans une coentreprise baptisée PEAMCoal, proposent aux actionnaires de Macarthur de racheter leurs titres à 15,50 dollars australiens. Ils précisent que leur proposition sera close le 20 septembre. Macarthur Coal, est une sorte de « pépite » ; le groupe est en effet considéré comme le leader mondial du charbon à coke pulvérisé, utilisé dans les hauts fourneaux pour fabriquer de l'acier.

### Les rachats se multiplient

La bataille boursière qui se profile dans les prochaines semaines a plusieurs causes. ArcelorMittal, premier producteur mondial d'acier, né en 2006 de la fusion de l'européen Arcelor avec l'anglo-indien Mittal Steel, poursuit de longue date une politique d'intégration verticale. Le but est de faire moins dépendre les coûts de son acier des fluctuations des prix de l'énergie.

De son côté, la Chine est à l'affût de toutes les acquisitions possibles en matière de mines afin de sécuriser ses approvisionnements en matières premières dont dépend la poursuite de sa croissance accélérée. Or, compte tenu de la médiocrité et des coûts d'exploitation des charbons chinois (coke ou vapeur), il est devenu aujourd'hui beaucoup plus intéressant pour Pékin de privilégier des achats en Amérique latine, en Afrique du Sud et surtout en Australie.

Par l'intermédiaire de ses nombreux « bras » (banques d'investissements ou entreprises minières), la Chine s'est donc porté acquéreur de plusieurs entreprises minières australiennes en raison de l'abondance et de la proximité de leurs ressources. Avec des fortunes diverses car les craintes que suscitent les ambitions chinoises sont grandes à Canberra.

L'ensemble des opérateurs pariant sur la poursuite à moyen terme de la demande d'acier et d'énergie, les projets se sont multipliés dans le secteur charbonnier.

Par exemple, les groupes anglo-australien BHP Billiton et suisse Xstrata se sont associés, le 15 août, pour investir 1,3 milliard de dollars (900 millions d'euros) dans l'agrandissement de la mine de charbon de Cerrejon (Colombie), dont la production sera portée de 8 millions de tonnes à 40 millions de tonnes par an en 2015.

Mais ouvrir une nouvelle mine prend souvent une dizaine d'années et nécessite entre 5 et 10 milliards de dollars d'investissements. C'est pourquoi les entreprises minières jugent plus simple et moins onéreux de racheter leurs concurrents au terme d'offre publique d'achat plus ou moins amiables que leurs énormes réserves financières autorisent.

Le 8 août, deux annonces ont d'ailleurs confirmé cette stratégie. Le groupe anglo-australien Rio Tinto et le japonais Mitsubishi Corp., propriétaires à près de 86 % du sixième producteur australien Coal and Allied Industries, ont proposé d'acquérir les actions qui leur manquaient au prix de 122 dollars australiens (88 euros).

Xstrata a annoncé avoir bouclé l'acquisition amicale du canadien First Coal Corp. en rachetant le reste des actions pour 147 millions de dollars canadiens (107,9 millions d'euros). ■

**Alain Faujas (avec AFP)**

## La vie des entreprises

**Télécommunications Skype rachète un spécialiste de la messagerie mobile**
Le groupe de téléphonie par Internet Skype, acquis en mai par Microsoft, a annoncé, dimanche 21 août, avoir scellé le rachat de GroupMe, start-up new-yorkaise spécialisée dans les services de messagerie de groupe sur mobile. Les termes de l'accord n'ont pas été dévoilés. L'opération permettra à Skype de renforcer son activité de communications sur mobile, précise la société. – (*Reuters.*)

**Electronique Le français Sagemcom racheté par le fonds Carlyle**
Le fonds d'investissement Carlyle Group a annoncé, samedi 20 août, avoir acheté le groupe de haute technologie français Sagemcom, sans détailler les conditions financières de l'opération. Carlyle a indiqué qu'il reprendrait 70 % du capital de Sagemcom, aux côtés de l'équipe de direction et des salariés qui en posséderaient 30 %. Sagemcom fabrique notamment des produits électroniques pour les réseaux à haut débit tels que des décodeurs pour la télévision et des « box » permettant de recevoir Internet, le téléphone et la télévision. – (*Reuters.*)

**Social Préavis de grève chez Eurotunnel**
Les principaux syndicats des salariés d'Eurotunnel ont annoncé, vendredi 19 août, avoir déposé un préavis de grève pour une durée indéterminée à compter du 27 août. Outre l'octroi d'un quatorzième mois de salaire, les revendications des personnels portent sur l'organisation et les conditions de travail. – (*AFP.*)

**Automobile**
### BMW veut équiper son usine de Leipzig d'éoliennes
Le constructeur automobile allemand BMW projette l'installation d'un parc d'éoliennes pour alimenter en électricité son usine de Leipzig (est de l'Allemagne), selon des informations publiées, lundi 22 août, dans le journal *Automobilwoche*. D'après le groupe industriel, un parc de quatre éoliennes doit générer, d'ici à l'automne 2013, l'électricité nécessaire à l'assemblage des futurs modèles carbone. BMW, qui veut faire de l'usine de Leipzig un site pilote en matière d'énergie verte, veut à terme basculer toute la production vers des énergies renouvelables. Environ 200 000 véhicules doivent sortir de cette usine en 2011 pour une production quotidienne de 740 unités. – (*AFP.*) ■

**Transports Trafic record en juillet pour Aéroports de Paris**
Le trafic dans les aéroports parisiens de Roissy et d'Orly a connu un niveau record en juillet, avec 8,9 millions de personnes, selon des chiffres publiés, vendredi 19 août, par Aéroports de Paris (ADP) qui gère les deux sites. Comparé à juillet 2010, ce chiffre a progressé de 4,6 %. La fréquentation à Roissy a augmenté de 4 %, à 6,1 millions de voyageurs, et celle à Orly de 6 %, à 2,8 millions. Depuis le 1er janvier, le trafic a progressé de 6,9 % dans les deux aéroports parisiens, à 50,9 millions de voyageurs. – (*AFP.*)

**Agroalimentaire Nestlé lance la glace pour chiens allergiques au lait**
Le géant alimentaire suisse Nestlé a annoncé, vendredi 19 août, le lancement aux Etats-Unis d'une crème glacée pour chiens allergiques au lait. Le produit est fabriqué par la société Dreyer, une filiale de Nestlé, pour le compte de Purina, une marque leader dans le *pet-food* (la nourriture pour animaux domestiques). Elle est vendue par la marque Frosty Paws, qui est la seule à proposer des glaces pour les chiens aux Etats-Unis. Deux parfums sont disponibles : vanille et beurre de cacahuète. – (*AFP.*)

## Marchés

Retrouvez l'ensemble des cotations sur notre site Internet : http://finance.lemonde.fr

### VALEURS DU CAC40

Lundi 22 août 9h30

| Valeur | Dernier cours | Cours préc. | % var. /préc. | % var. 31/12 | Plus haut | Plus bas | Divid. net | Code ISIN |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ACCOR | 22,96 | 23,11 | -0,65 | -31,05 | 36,20 | 22,16 | 0,62 T | FR0000120404 |
| AIR LIQUIDE | 82,91 | 83,86 | -1,13 | -12,39 | 100,65 | 80,90 | 2,35 T | FR0000120073 |
| ALCATEL-LUCENT | 2,39 | 2,38 | 0,21 | 9,59 | 4,47 | 2,11 | 0,16 T | FR0000130007 |
| ALSTOM | 30,23 | 29,77 | 1,53 | -15,60 | 45,32 | 28,36 | 0,62 T | FR0010220475 |
| ARCELORMITTAL | 13,79 | 13,76 | 0,18 | -48,87 | 28,55 | 13,03 | 0,16 A | LU0323134006 |
| AXA | 10,37 | 10,28 | 0,88 | -16,71 | 16,16 | 9,27 | 0,69 T | FR0000120628 |
| BNP PARIBAS ACT.A | 33,20 | 32,75 | 1,36 | -30,28 | 59,93 | 32,09 | 2,10 T | FR0000131104 |
| BOUYGUES | 21,75 | 21,71 | 0,16 | -32,58 | 35,05 | 20,88 | 1,60 T | FR0000120503 |
| CAP GEMINI | 27,05 | 26,95 | 0,39 | -22,55 | 43,38 | 25,70 | 1,00 T | FR0000125338 |
| CARREFOUR | 18,59 | 18,48 | 0,60 | -31,00 | 31,98 | 16,68 | 1,08 T | FR0000120172 |
| CREDIT AGRICOLE | 6,28 | 6,12 | 2,65 | -33,88 | 12,92 | 5,63 | 0,45 T | FR0000045072 |
| DANONE | 45,09 | 45,30 | -0,45 | -4,10 | 53,16 | 42,08 | 1,30 T | FR0000120644 |
| EADS | 20,73 | 20,77 | -0,17 | 18,89 | 25,39 | 17,55 | 0,19 T | NL0000235190 |
| EDF | 20,43 | 20,21 | 1,06 | -33,46 | 32,75 | 19,42 | 0,58 S | FR0010242511 |
| ESSILOR INTL | 52,14 | 51,96 | 0,35 | 8,23 | 57,72 | 46,60 | 0,83 T | FR0000121667 |
| FRANCE TELECOM | 12,50 | 12,46 | 0,36 | -19,85 | 16,65 | 11,97 | 0,80 S | FR0000133308 |
| GDF SUEZ | 19,59 | 19,48 | 0,56 | -27,02 | 30,05 | 18,32 | 0,67 S | FR0010208488 |
| LAFARGE | 27,73 | 27,61 | 0,43 | -40,89 | 48,76 | 25,86 | 1,00 T | FR0000120537 |
| L'OREAL | 77,86 | 78,03 | -0,22 | -6,28 | 91,24 | 71,00 | 1,80 T | FR0000120321 |
| LVMH MOET HEN. | 106,00 | 107,50 | -1,40 | -13,89 | 132,65 | 97,67 | 1,40 S | FR0000121014 |
| MICHELIN | 46,19 | 46,85 | -1,42 | -13,99 | 68,54 | 44,73 | 1,78 T | FR0000121261 |
| NATIXIS | 2,91 | 2,89 | 0,94 | -16,74 | 4,39 | 2,54 | 0,23 T | FR0000120685 |
| PERNOD RICARD | 56,55 | 56,82 | -0,48 | -19,63 | 72,78 | 56,09 | 0,67 A | FR0000120693 |
| PEUGEOT | 18,21 | 18,29 | -0,41 | -35,90 | 33,60 | 17,93 | 1,10 T | FR0000121501 |
| PPR | 104,60 | 105,00 | -0,38 | -12,10 | 132,20 | 98,30 | 3,50 T | FR0000121485 |
| PUBLICIS GROUPE | 31,51 | 31,50 | 0,05 | -19,21 | 41,84 | 29,51 | 0,70 T | FR0000130577 |
| RENAULT | 25,00 | 25,43 | -1,69 | -42,53 | 50,53 | 24,60 | 0,30 T | FR0000131906 |
| SAINT-GOBAIN | 31,68 | 31,59 | 0,28 | -17,71 | 47,64 | 30,00 | 1,15 T | FR0000125007 |
| SANOFI | 48,11 | 47,51 | 1,26 | 0,54 | 56,82 | 42,85 | 2,50 T | FR0000120578 |
| SCHNEIDER ELECTRIC | 85,44 | 85,26 | 0,21 | -23,71 | 123,65 | 81,17 | 3,20 T | FR0000121972 |
| SOCIETE GENERALE | 21,20 | 20,87 | 1,56 | -47,30 | 52,70 | 20,16 | 1,75 T | FR0000130809 |
| STMICROELECTR. | 4,17 | 4,18 | -0,19 | -46,05 | 9,73 | 4,07 | 0,09 A | NL0000226223 |
| SUEZ ENV. | 11,27 | 11,20 | 0,63 | -27,09 | 15,99 | 10,88 | 0,65 T | FR0010613471 |
| TECHNIP | 60,00 | 59,04 | 1,63 | -13,17 | 78,14 | 53,63 | 1,45 T | FR0000131708 |
| TOTAL | 32,62 | 31,99 | 1,98 | -17,72 | 44,55 | 30,34 | 1,14 S | FR0000120271 |
| UNIBAIL-RODAMCO | 140,05 | 138,50 | 1,12 | -5,37 | 162,95 | 124,50 | 2,70 D | FR0000124711 |
| VALLOUREC | 55,37 | 55,47 | -0,18 | -29,55 | 89,58 | 54,35 | 1,30 T | FR0000120354 |
| VEOLIA ENVIRON. | 10,66 | 10,63 | 0,28 | -51,26 | 24,30 | 9,70 | 1,21 T | FR0000124141 |
| VINCI | 33,06 | 33,17 | -0,35 | -18,73 | 45,48 | 32,05 | 1,15 S | FR0000125486 |
| VIVENDI | 15,41 | 15,29 | 0,82 | -23,69 | 22,07 | 14,10 | 1,40 T | FR0000127771 |

Cours en euros.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation.
**Plus haut et plus bas** : depuis le 1/1/2011 **n/d** : valeur non disponible. **A** : acompte, **S** : solde, **T** : totalité

### LES BOURSES DANS LE MONDE 22/8, 9h38

| Pays | Indice | Dernier cours | % var. | Maxi 2011 | Mini 2011 | PER |
|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANCE | CAC 40 | 3034,67 *22/8* | 0,59 | 4169,87 *16/2* | 2891,11 *11/8* | 8,50 |
| ALLEMAGNE | DAX Index | 5458,17 *22/8* | -0,40 | 7600,41 *2/5* | 5345,36 *19/8* | 8,10 |
| ROYAUME UNI | FTSE 100 index | 5059,61 *22/8* | 0,37 | 6105,77 *21/2* | 4791,01 *9/8* | 8,00 |
| ETATS-UNIS | Dow Jones ind | 10817,65 *19/8* | -1,57 | 12876,00 *2/5* | 10604,07 *9/8* | 10,30 |
| | Nasdaq composite | 2341,84 *19/8* | -1,62 | 2887,75 *2/5* | 2331,65 *9/8* | 13,90 |
| JAPON | Nikkei 225 | 8628,13 *22/8* | -1,04 | 10891,60 *17/2* | 8227,63 *15/3* | 12,70 |

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : FactSet JCF Estimates ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

(Publicité)

### SICAV ET FCP

**SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur**
Dernier cours connu le 22/8 à 9h

| Valeur | Cours en euro | date valeur |
|---|---|---|
| Crédit Mutuel — la banque à qui parler — www.creditmutuel.fr | | |
| CM-CIC EUROPE | 20,16 | 18/8 |
| **Fonds communs de placements** | | |
| CM-CIC EURO ACTS C | 15,76 | 18/8 |
| CM-CIC SELECT PEA | 6,60 | 18/8 |
| CM-CIC MID EUROPE | 18,86 | 18/8 |
| CM-CIC TEMPERE C | 165,52 | 18/8 |
| CM-CIC DYN EUROPE | 29,73 | 18/8 |
| CM-CIC FRANCE C | 26,94 | 18/8 |
| CM-CIC EQUILIBRE C | 66,66 | 18/8 |
| CM-CIC DYNAM INTLE | 24,58 | 18/8 |
| CM-CIC OBLI C T.D | 133,97 | 19/8 |
| CM-CIC MID FRANCE | 30,32 | 18/8 |